

PARTAGE de LECTURE

Comme un décollage, lire est une autre manière de s'évader !



« Les MALGRÉ-NOUS »

L'expression « malgré-nous » désigne les Alsaciens et Mosellans incorporés de force dans la Wehrmacht, l'armée régulière allemande, durant la Seconde Guerre mondiale, que ce soit dans la Heer (armée de terre), dans la Luftwaffe (armée de l'air), dans la Kriegsmarine (marine de guerre), ou encore dans la Waffen-SS.

Les femmes incorporées dans les organisations nazies (RAD, KHD,..) ont été désignées « les malgré-elles. »

Ce passage dans le livre "Le temps des combats" m'invite à publier, pour ceux qui s'intéressent à notre Histoire de France, ce passé pas si lointain, que vous allez peut-être re-découvrir, comme je l'ai re-découvert moi-même !

« J'avais choisi de commémorer le soixante-cinquième anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, en me rendant à Colmar. C'était à dessein.

J'avais, très jeune, lu le récit de Guy Sajer dans son livre "Le soldat oublié". Il était question des « malgré nous », ces jeunes Alsaciens qui furent enrôlés de force par les SS pour être envoyés sur le front russe. Je ne sais pourquoi, mais ce témoignage m'avait marqué si profondément que j'avais continué à me passionner pour cette question sensible, complexe et, sur bien des aspects, dramatique.

Colmar avait été l'ultime ville française, libérée. En effet, le dernier soldat allemand avait quitté le sol national le 19 mars 1945. Colmar avait retrouvé la liberté à peine un mois auparavant.

La bataille d'Alsace s'éternisa donc. Les souffrances endurées par la population furent terribles durant un hiver glacial, avec des températures sous les -20°C.

Je m'étais promis de réparer une injustice qui n'était que rarement évoquée dans les livres d'histoire. Il n'y avait que l'Alsace et la Moselle qui avaient dû faire face au drame des « malgré nous ».

En 1940, l'Alsace-Moselle vécut une annexion de fait. Tout ce qui rappelait la France fut banni, traqué, puni. À Colmar, même la langue française était proscrite. Les noms et les prénoms durent être changés. Les villes furent divisées en sections, cellules et blocs pour être mieux contrôlées. La population fut enrôlée dans les organisations nazies. Les jeunes de 10 à 18 ans furent obligés d'adhérer aux Jeunesses hitlériennes. Mais la pire des souffrances fut celle qui a été la plus occultée. Le silence qui s'est fait autour d'elle n'a fait qu'ajouter à la douleur parce que ce silence était un soupçon.

Et ce soupçon a pesé lourd dans la mémoire de cette région.

À partir de 1942, les Alsaciens et les Mosellans furent enrôlés de force dans l'armée allemande et, pour la plupart, envoyés sur le front Est pour éviter la sédition. Ils furent cent trente quatre mille, trente mille moururent. Ils étaient envoyés au combat pour une cause qui n'était pas la leur et qu'ils haïssaient.

Ils durent agir contre leur patrie, leur serment, leur conscience. Les menaces qui pesaient sur leur famille ne leur laissaient aucun choix.

Sur le front russe, les souffrances physiques s'ajoutèrent à leur détresse morale.

En tant que président de la République, je voulais dire à leurs familles, à leurs enfants comme aux survivants de cette tragédie, que la France s'était déshonorée en les laissant traiter ainsi. Le destin de ces hommes faisait partie de notre histoire, de notre mémoire collective, et leur douleur méritait la compréhension et le respect.

Il était important de reconnaître que « les malgré nous » n'étaient pas des traîtres, mais des victimes. Réparer cette blessure me tenait à cœur. C'est aussi la tâche du président de la République, de revisiter notre histoire pour réparer des injustices aussi criantes. C'était une question d'identité et de vérité.

En me rendant à Colmar, je pensais au merveilleux film de Kubrick, "Les Sentiers de la gloire," qui décrivait l'histoire non des mutins, mais de tous ces très jeunes paysans qui, un jour, avaient craqué et n'ont pas eu la force de sortir de la tranchée pour participer à l'assaut.

Beaucoup parmi eux furent fusillés comme déserteurs après un sordide tirage au sort. Ils n'étaient pas des objecteurs de conscience. Ils avaient seulement trop souffert depuis des mois et des années. Ils n'en pouvaient plus. Ils ne méritaient ni la mort ni l'opprobre. Eux aussi faisaient partie de ses « doubles victimes » de la guerre.

Le cinéma et la littérature leur avaient rendu leur juste place dans notre roman national. Il n'était que temps que la politique en fasse autant.

J'étais convaincu que le discours de Colmar entrerait dans l'histoire comme celui qui avait réparé une injustice.

C'était donc la première fois qu'un chef de l'État saluait publiquement la mémoire des « malgré nous », source de malentendus entre ces trois départements et le reste de la France.

Cette incompréhension avait atteint son apogée en 1953, quand le tribunal militaire de Bordeaux, jugeant les coupables du massacre de Oradour-sur-Glane, avait condamné

à la prison et aux travaux forcés treize « malgré nous » qui avaient été incorporés de force dans une unité SS. Le tollé avait été immense en Alsace et ils avaient été finalement amnistiés par l'Assemblée nationale.

C'est dire si les accidents de l'histoire peuvent laisser de profondes blessures dans la communauté nationale. C'était l'occasion de faire œuvre de rassemblement et de tourner une page douloureuse.

Le jour de ma venue à Colmar, le ciel était étincelant. La grande place était remplie d'une foule compacte. Les Alsaciens se trouvaient être en beaucoup plus grand nombre que lors des habituelles célébrations patriotiques. Il n'y avait pas d'exubérance, mais une grande attention.

J'imaginai que chacun de ceux qui m'écoutaient avait en mémoire un membre de sa famille. Je fus applaudi sans hystérie et même sans ostentation visible, mais je sentis une profonde approbation.

Je me demandai comment les associations patriotiques ou d'anciens combattants des autres régions de France allaient réagir à mon propos.

Je fus agréablement surpris par l'absence complète de polémique. Je dois reconnaître qu'il n'y avait pas davantage d'acquiescement. Tout le monde avait compris. Tous étaient d'accord, mais personne ne voulut reprendre mes mots, comme si la gêne de cet épisode de notre histoire était encore bien présente... En tout cas, plus que je ne l'avais imaginé. J'ai gardé un souvenir très précis de ces instants. Mon émotion du moment était réelle et ne m'a pas quitté depuis. »

Bilan humain :

L'Alsace et la Moselle occupées ont fourni 1 % du contingent total des forces armées allemandes, soit 134 000 hommes, dont 103 000 Alsaciens et 31 000 Mosellans.

Parmi les 134 000 hommes qui furent appelés par le Troisième Reich :

- 30 000 furent blessés et 10 000 invalides.
- 30 000 à 40 000 sont morts.
- Entre 11 000 et 20 000 sont portés disparus dont 12 000 incorporés de force, disparus dans les camps soviétiques.

Contexte historique :

L'Alsace (moins l'arrondissement de Belfort), une partie de la Lorraine - le département de la Moselle dans ses limites actuelles - et quelques villages du département des Vosges furent cédés à l'Empire allemand au Traité de Francfort, après la défaite française de 1871, laissant aux populations pendant quelques mois le choix "d'opter" pour la France. Les populations de ces contrées qui restent sur place - notamment pour garder une présence française en zone annexée - se sont ainsi retrouvées sujets de l'Empereur germanique et soumises aux obligations et usages des ressortissants du nouveau Reich. Les jeunes hommes durent accomplir leur service militaire et tous ces soldats Alsaciens-Lorrains ont été mobilisés - au sein des armées de l'empire germanique - durant la Première Guerre mondiale. Entre 1914 et 1918, environ 18 000 Alsaciens-mosellans « réfractaires » choisissent de quitter leurs familles pour aller s'engager dans l'armée française, alors que 380 000 conscrits Alsaciens et Lorrains partent servir l'Allemagne et le Kaiser. Cette mobilisation au début de la Première Guerre mondiale se fait globalement sans heurt, les jeunes générations n'ayant jamais connu la France et se considérant comme citoyens allemands.

Le problème est radicalement différent en 1942, tant sur le plan sociologique que sur le plan juridique. D'un point de vue humain, les jeunes appelés Alsaciens et Mosellans ne sont pas nés Allemands ; ils sont majoritairement restés « Français de cœur » et n'ont pour la plupart pas opté pour obtenir la nationalité allemande, qui leur a été octroyée d'office au nom du Volkstum.(*)

(* *Les Volksdeutsche (littéralement « Allemand par le peuple ») sont des populations vivant hors des États à population majoritairement allemande et dont elles n'ont pas la nationalité, mais qui se définissent (ou sont définies) ethniquement ou culturellement comme allemandes. C'est un terme allemand, forgé au début du XXe siècle et ultérieurement investi de connotations raciales et nationalistes.*

PARTAGE de LECTURE

Extrait du livre

“LE TEMPS DES COMBATS“

de Nicolas SARKOSY

Textes complémentaires pris sur WIKIPEDIA

Rapporté par Jean-Marie Terrasson

En hommage et souvenir de nos 51 concitoyens
incorporés de force dans l'armée allemande
de 1942 à 1945

dont 25 ont laissé leur vie.

Souvenons-nous de leur sacrifice sous un
uniforme abhorré, pour une cause qui n'était
pas la leur.

25 Août 1942 décret d'incorporation de force
par le Gauleiter Robert Wagner

25 Août 2002